

L'échec du Comité préparatoire de Vienne

Le désarmement nucléaire n'est pas une question de quincaillerie, mais de doctrine

Jean-Marie MULLER *

Du 30 avril au 11 mai 2012 s'est tenu à Vienne la première session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) qui doit se tenir en 2015. Au-delà de l'affichage de leurs bonnes intentions en faveur des trois objectifs du TNP – le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'accès à l'usage civil de l'énergie nucléaire - tous les États dotés ont affirmé qu'ils entendaient maintenir leur doctrine de la dissuasion nucléaire pour assurer la sécurité de leur pays. Aucune perspective n'a été dégagée pour la signature d'une convention mondiale sur l'élimination des armes nucléaires. Celle-ci apparaît de plus en plus improbable dans un avenir prévisible.

Le TNP est devenu une « coquille vide »

Lors de la séance d'ouverture, Angela Kane, le Haut Représentant du bureau des Nations Unies pour le désarmement, a souligné que le TNP continue de faire face à plusieurs défis majeurs, depuis la poursuite de la fabrication et du perfectionnement des armes nucléaires par les États dotés, jusqu'aux inquiétudes à propos de l'aspiration de nouveaux États à posséder des armes nucléaires. « De telles inquiétudes, a précisé Angela Kane, mettent en danger (*jeopardize*) à la fois les objectifs de la non-prolifération et du désarmement et méritent donc une grande attention au cours de ce processus d'examen. » Elle ira jusqu'à dire que si les États ne faisaient pas preuve d'une authentique responsabilité au cours de ce processus d'examen, le traité ne serait rien d'autre qu'une « coquille vide » (*an empty shell*). À lire les

déclarations des représentants des États présents à ce comité préparatoire, tout porte à penser qu'il en est effectivement bien ainsi : le TNP n'est plus qu'une coquille vide.

Il est remarquable qu'à la suite de la rencontre de Vienne, le Ministère français des affaires étrangères et européennes a cru devoir publier un bref communiqué qui n'est composé que de phrases creuses écrites pour ne rien dire : « La France se félicite de l'atmosphère constructive dans laquelle les débats des États parties au TNP se sont tenus... » ; « Le Comité préparatoire a confirmé le rôle central du TNP... » ; « Ce comité préparatoire a donné lieu à des échanges substantiels et équilibrés sur les trois piliers du TNP... » Mais il est vrai que seules des phrases creuses peuvent commenter une rencontre organisée autour d'une coquille vide...

Le point de vue de la Chine

Cheng Jingye, le chef de la délégation chinoise, déclare le 30 avril que « l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires en vue d'établir un monde libéré des armes nucléaires sont la commune aspiration de tous les gens qui aiment la paix dans tous les pays du monde ». Soit. Il ajoute aussitôt : « Tous les pays dotés de l'arme nucléaire doivent remplir de bonne foi les obligations venant de l'article VI du TNP et s'engager publiquement à ne pas chercher à posséder indéfiniment des armes nucléaires. » Certes. Après avoir rappelé que les pays qui possèdent les plus grands arsenaux militaires, les Etats-Unis et la Russie, « doivent continuer à opérer des réductions draconiennes dans leurs arsenaux nucléaires », le représentant de la Chine déclare que « les autres États dotés de l'arme nucléaire, *quand les conditions seront mûres (ripe)*, devront également rejoindre les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. » On comprend d'ores et déjà que, pour l'heure, les conditions ne sont pas mûres. Il ajoute que la communauté internationale devra, *à un moment opportun*, développer un plan à long terme qui implique la conclusion d'une convention sur l'interdiction complète des armes nucléaires. Là encore, on comprend que ce moment n'est pas encore venu.

En effet, le représentant de la Chine, après avoir proclamé de belles déclarations d'intention en faveur du désarmement nucléaire complet en arrive à avouer que son pays est déterminé à garder son arsenal nucléaire : « La Chine, affirme-t-il, est fermement attachée à une stratégie nucléaire de légitime défense et continuera à maintenir ses capacités nucléaires au niveau minimum requis par la sécurité nationale. » Tout est dit et on ne saurait mieux dire que la Chine ne se sent nullement concernée par la négociation d'une convention sur l'élimination mondiale des armes nucléaires.

Le point de vue du Royaume-Uni

Jo Adamson, l'ambassadeur du Royaume-Uni à la Conférence sur le désarmement, déclare : « Comme État doté d'armes nucléaires, le Royaume-Uni est pleinement conscient qu'il a des responsabilités particulières à assumer. Le Royaume-Uni s'est pleinement engagé envers l'objectif à long terme d'un monde sans armes nucléaires. » Soit. Mais l'ambassadeur ajoute aussitôt : « Aussi longtemps que des arsenaux nucléaires resteront et que le risque de la prolifération nucléaire persistera, le Royaume-Uni jugera que seule une capacité nucléaire

crédible peut apporter la nécessaire garantie ultime à notre sécurité nationale. C'est pourquoi le gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à maintenir une dissuasion nucléaire minimale, à procéder au renouvellement du missile Trident et au remplacement de son programme de sous-marins. » Jo Adamson a au moins le mérite de s'exprimer franchement : il avoue clairement que l'engagement du Royaume-Uni à maintenir et à moderniser son arsenal nucléaire prévaut sur son engagement à atteindre l'objectif d'un monde sans armes nucléaires jusqu'à ce que ce dernier se trouve réduit à rien.

Le point de vue de la France

Dans son intervention, le chef de la délégation française, Jean-Hugues Simon-Michel, se félicite de ce que la France ait réduit d'un tiers les missiles et les têtes nucléaires qui constituent la composante aérienne de sa force de dissuasion. Pour autant cette réduction partielle des armements nucléaires français ne répond nullement à l'obligation affirmée par l'article VI du TNP de négocier un désarmement nucléaire complet. Rappelant la réunion du P5 à Paris en juin dernier qui n'avait abouti à aucun résultat concret, le représentant de la France croit pouvoir affirmer que ce « processus, essentiel, de concertation au sein du P5 témoigne de la détermination des États dotés à poursuivre la mise en œuvre d'actions concrètes destinées à assurer le plein respect, sur l'ensemble du cycle d'examen, de leurs engagements à l'égard des trois piliers du TNP ». Pour autant, la seule action concrète qu'il peut mentionner est « l'accord unanime des Cinq pour se retrouver, une nouvelle fois, à Washington en juin ». Très sérieusement, il considère que cet accord « doit être salué en tant que nouvelle démonstration de notre volonté commune d'être pleinement au rendez-vous de 2015 ». Il est difficile d'être moins crédible.

Par ailleurs, comme à l'accoutumée, alors même que la France et les autres États dotés entendent s'abstenir de toute décision pour négocier de bonne foi un désarmement complet, ils font preuve de la plus grande vigilance et de la plus grande intransigeance pour contraindre les États non dotés à ne pas acquérir d'armes nucléaires. C'est ainsi que le représentant de la France considère que « le principal défi à l'intégrité du traité dans ce nouveau cycle d'examen est la poursuite, et même l'aggravation des crises de prolifération qui ne peuvent rester sans réponse ». Il insiste : « La persistance, voire l'aggravation des crises de prolifération fait l'objet d'une très grande inquiétude et nécessite une réponse déterminée de notre part. » Il existe ainsi pour la France deux poids, deux mesures dans l'appréciation des obligations contenues dans le TNP.

Le point de vue de la Suisse

Peter Maurer, le représentant de la Suisse, ne craint pas de parler le langage de la vérité à l'intention des États dotés : « Le désarmement nucléaire reste de toute évidence le parent pauvre des trois piliers du Traité. En effet, deux décennies après la fin de la Guerre Froide, la dissuasion nucléaire demeure fortement ancrée dans les doctrines sécuritaires des États dotés de l'arme nucléaire. Par ailleurs, des milliers d'armes nucléaires restent prêtes à être engagées en quelques minutes et tous les États dotés poursuivent des programmes de modernisation de leurs arsenaux nucléaires. » Peter Maurer met ainsi en évidence la raison

essentielle pour laquelle les États dotés ont fait du TNP une « coquille vide » : quelles que puissent être les réductions quantitatives d'armements qu'ils mettent en avant pour prétexter de leur « bonne foi », la dissuasion nucléaire reste le fondement de leur doctrine de sécurité. Or, précisément, le désarmement nucléaire exige des États dotés un changement radical de doctrine. Qu'ils refusent obstinément ce changement atteste de leur « mauvaise foi ».

Le point de vue du Brésil

Antonio Guerreiro, le chef de la délégation brésilienne a récusé la pertinence des satisfecit que se donnent les États dotés en mettant en avant les réductions d'armements auxquelles ils ont procédé. « Il n'est tout simplement pas admissible, a-t-il déclaré, que vingt ans après la fin de la guerre froide les armes nucléaires continuent encore à faire partie intégrale des doctrines militaires de sécurité. » Puis ses propos mettent en évidence que les États dotés utilisent tous les faux prétextes possibles pour perpétuer et légitimer leurs arsenaux nucléaires et pour refuser de s'engager sur la voie du désarmement nucléaire. Il précise : « Attendre une paix kantienne universelle et perpétuelle pour s'engager à renoncer aux armes atomiques va tout simplement à l'encontre de l'objectif ultime du TNP qui est l'élimination totale et irréversible des armes nucléaires. »

Le représentant du Brésil conclut en soulignant qu'aujourd'hui il n'y a plus d'ennemi à dissuader et qu'il n'y a jamais eu de moment plus propice pour mettre un terme à l'actuelle « addiction aux armes nucléaires ». Mais il a beau préciser que cette addiction se trouve sans fondement (*groundless*) – c'est au demeurant le propre de toute addiction -, chacun sait que rien n'est plus difficile que de se guérir et de se libérer d'une addiction. C'est d'autant plus difficile qu'elle est précisément sans fondement...

Le point de vue de la *New Agenda Coalition*

Abdul Samad Minty intervient au nom de la *New Agenda Coalition* (la NAC fut créée en 1998 et comprend sept pays : le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud et la Suède). Il affirme d'emblée : « Il est clair que la menace qui provient des armes nucléaires persiste et que les objectifs de l'article VI du TNP sont loin d'être satisfaits. »

Le 26 avril, les pays membres de la NAC avaient soumis au Comité préparatoire un document de travail sur le désarmement nucléaire (NPT/CONF.2015/PC.I/WP.29). Le document rappelle que dès sa création, la NAC a exprimé ses vives inquiétudes concernant « le manque d'empressement de la part des États dotés de l'arme nucléaire pour ce qui concerne l'exécution de leurs obligations contenues dans le TNP ». De ce fait, « leur engagement à éliminer totalement leurs armes nucléaires demeure insatisfait ». Le document dénonce les effets pervers de la posture des États dotés : « Toute justification pour le maintien prolongé des armes nucléaires par les États dotés est incompatible avec les obligations contenues dans le TNP. (...) Aussi longtemps que quelques États continueront à posséder des armes nucléaires en faisant valoir des raisons de sécurité pour agir ainsi, d'autres peuvent aspirer à en acquérir. » Si des progrès ont été faits en ce qui concerne les objectifs de non-prolifération du Traité, ceux qui concernent le désarmement nucléaire n'ont pas encore été atteints.

Le texte de la NAC poursuit en soulignant les contradictions dans lesquelles s'enferment les États dotés : « La modernisation continue des arsenaux nucléaires et le développement de nouveaux types d'armements perfectionnés, avec les immenses ressources financières allouées pour ces objectifs, vont à l'encontre des engagements pris par les États dotés d'armes nucléaires ».

La NAC relève le fait majeur qui réduit à rien la rhétorique que les États dotés voudraient mettre en avant pour faire croire à leur engagement en faveur du désarmement nucléaire : leurs doctrines continuent à faire confiance à l'arme nucléaire pour assurer la sécurité nationale. « Malheureusement, la dissuasion nucléaire demeure une caractéristique qui définit les doctrines militaires des États dotés de l'arme nucléaire et des alliances militaires dont ils font partie. » Comme un leitmotiv, le texte ne cesse d'affirmer au sujet du désarmement nucléaire exigé par l'article VI du TNP : « *no progress has been made* » (aucun progrès n'a été fait).

L'analyse des sept pays membres de la *New Agenda Coalition* met parfaitement en évidence que *le désarmement nucléaire n'est pas une question de quincaillerie, mais une question de doctrine*. L'erreur est de croire que toute réduction quantitative du matériel nucléaire participe au désarmement. Il n'en est rien. Réduire, n'est pas désarmer. L'erreur est de penser que telle ou telle mesure de réduction des armements est le commencement du désarmement. Ce ne sont pas les armements qu'il faut réduire, c'est la doctrine qu'il faut déconstruire. La notion de « désarmement progressif » ne peut concerner que la réduction des armements ; elle est dépourvue de sens parce qu'elle laisse intacte la doctrine de la dissuasion nucléaire. Le désarmement ne résultera pas de mesures techniques concernant le matériel, il ne peut résulter que d'une décision politique concernant la doctrine. Cette décision politique appartient à chaque État. La caractéristique de l'arme nucléaire est d'être une arme nationale et la décision d'y renoncer ne peut être qu'une décision nationale et donc unilatérale. C'est une autre erreur de croire qu'elle peut résulter d'un accord multilatéral. Certes, l'élimination mondiale des armes nucléaires est l'objectif final du Traité de Non Prolifération, mais cette élimination mondiale ne peut être que la résultante des décisions unilatérales des États dotés qui auront choisi de renoncer à la doctrine de la dissuasion nucléaire.

En tant que citoyens français

Cette analyse s'avère décisive pour définir la stratégie des citoyens des États dotés qui, pour des raisons indissociablement éthiques et politiques, entendent s'opposer à l'idéologie doctrinale de la dissuasion nucléaire. Conscients que l'arme nucléaire n'est pas un moyen de légitime défense, mais un moyen criminel de terrorisme, de destruction et d'anéantissement qui menace la paix, ils entendent refuser de s'accommoder de la préméditation du meurtre nucléaire. Mais ils ne sauraient attendre de leurs dirigeants politiques victimes d'une addiction aux armes nucléaires qu'ils décident eux-mêmes d'y renoncer. Il appartient aux citoyens de prendre le pouvoir qui leur a été confisqué par les États nucléaires et d'exiger eux-mêmes le désarmement.

En tant que citoyens français, nous ne sommes pas directement responsables du désarmement mondial ; par contre, nous le sommes entièrement du désarmement de la France. Il serait incohérent que pendant nos discours sur le désarmement mondial, nous laissions continuer les travaux pour la mise en œuvre de l'armement français. C'est pourquoi, ici et maintenant, il est de notre responsabilité de vouloir dès à présent le désarmement nucléaire unilatéral de la France.

Le renoncement au nucléaire militaire peut être inconditionnel dès aujourd'hui. Contrairement au nucléaire civil, aucune alternative n'est nécessaire et aucune transition ne s'impose. La notion de renoncement progressif au nucléaire militaire n'a aucun sens, ni du point de vue éthique, ni du point de vue politique, ni du point de vue stratégique. Toute demande de réduction des armements – comme, par exemple, un moratoire sur les recherches de nouvelles armes nucléaires, le gel de la mise en œuvre du programme du missile M51 ou la suppression de la force aéroportée –, dans la mesure même où la dissuasion est maintenue dans son principe et dans sa pratique, est inopérante. Une telle demande est dépourvue à la fois de sens et d'efficace.

Le dogme idéologique de l'État tout-puissant voudrait nous faire croire que la dissuasion nucléaire est indissociable de notre statut de grande puissance. En réalité, si la France décidait de renoncer à l'arme nucléaire, la capacité de notre pays de faire entendre sa voix dans les grands débats de la politique internationale ne serait non pas affaiblie mais renforcée. On peut gager que partout dans le monde des femmes et des hommes et de nombreux peuples salueraient la décision de la France comme un acte de courage qui leur redonne un peu d'espoir.

C'est dans cette perspective que Guy Aurenche, Stéphane Hessel, Albert Jacquard, Philippe Meirieu, Edgar Morin, Pierre Rabhi, Paul Virilio, Patrick Viveret et plusieurs autres personnalités ont signé un « Appel en faveur du désarmement nucléaire de la France » dans lequel ils écrivent notamment :

« La dissuasion nucléaire est donc immorale, irréaliste, dangereuse et coûteuse. Nombreux sont ceux qui en sont convaincus et partagent l'espoir d'un monde sans armes nucléaires. Mais cet espoir risque fort d'être déçu : il faudrait attendre que toutes les puissances nucléaires se mettent d'accord pour une telle abolition générale. C'est oublier notre propre responsabilité de citoyens d'un pays nucléaire : il nous appartient de construire la paix et la sécurité dans une *France sans armes nucléaires*.

C'est pourquoi, sans attendre l'abolition générale des armes nucléaires par une convention internationale encore et toujours hypothétique, nous estimons que pour nous, citoyen(ne)s français(es), il est de notre responsabilité de demander dès à présent :

le désarmement nucléaire unilatéral de la France »

* Ecrivain et philosophe, Jean-Marie Muller est porte-parole national du Mouvement pour une Alternative Non-violente. Le MAN organise une campagne en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France : voir le site www.francesansarmesnucleaires.fr .